

COMMISSION PERMANENTE DU 13 MAI 2019

Solidarité, culture et santé au cœur des décisions du Département de la Haute-Savoie

Lundi 13 mai, lors de la Commission permanente délocalisée au Château de Ripaille à Thonon-les-Bains, le Département de la Haute-Savoie, en qualité de chef de file de la solidarité, a voté l'attribution de plus d'1,5 M€ dans le cadre de son Programme Départemental d'Insertion par l'Emploi. Plus de 690 000€ sont à destination de 17 associations, structures, ou collectivités œuvrant dans le domaine de l'insertion et 877 600€ pour 14 ateliers et chantiers d'insertion. Il a également voté la répartition de plus d'1,4 M€ dans le cadre de son fonds d'aide à l'action culturelle, et a alloué 186 000€ à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie, pour le dépistage du cancer en Haute-Savoie.

▪ Insertion : plus d'1,5 M€

Dans le cadre de son programme Départemental d'Insertion par l'Emploi, le Département soutient activement l'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Il entend favoriser ainsi toute initiative susceptible de placer les bénéficiaires dans une situation rompant l'isolement social et facilitant les démarches d'insertion professionnelle.

A ce titre le Département a voté ce jour l'attribution de plus de 690 000 € à 17 associations, structures, ou collectivités œuvrant dans le domaine de l'insertion : l'AGEA Pays du Mont Blanc (18 000€ - canton du Mont-Blanc), Les Amis du Secours Catholique (près de 83 000€ - canton de Seynod), l'Atelier Re-née (40 000€ - canton de Thonon-les-Bains), AZETA (80 000€ - canton de Cluses), Champ des Cimes (20 000€ - canton du Mont Blanc), Citoyenneté Ré-Emploi Avenir (20 000€ - canton de Faverges), EMMAÛS (25 000€ - canton de Gaillard), Entraide Internationale des Scouts de la Région de Cluses (60 000€ - canton de Cluses), Emploi Par l'Interim (26 600€ - canton de Seynod), le Groupement d'Associations d'Insertion Annécien (30 000€ - canton d'Annecy 2), Seforest (77 000€ - canton d'Annecy 1), Ternélia entre Lac et Montagnes (13 000€ - canton de Seynod), Ternélia les Grands Massifs (43 200€ - canton de Sallanches), Trait d'Union (40 000€ - canton d'Annemasse), la communauté de communes Faucigny Glières (25 000€ - canton de Bonneville), la commune d'Annecy (46 000€ - canton d'Annecy 2), et l'Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (45 000€ - canton de la Roche-sur-Foron).

Le Département a également alloué 1,7 M€ à 14 ateliers et chantiers d'insertion, dont 877 600€ de subventions départementales et 877 600€ de subventions du Fonds Social Européen (FSE) portés par : l'association AGIRE 74 (280 000€), l'association ALPABI (90 000€), l'association ALVEOLE (261 000€), la Banque Alimentaire 74 (50 400€), l'association Bazar Sans Frontière (180 000€), l'association Brigades Vertes du Genevois (85 200€), l'association Chablais Insertion (212 800€), l'association Léman Initiative Emploi Nature (195 000€), l'association les Pousses d'Avenir (96 800€), l'association Trait d'Union (50 000€), la communauté de communes des vallées de Thônes (72 000€), la commune de Gaillard (50 000€), le Grand Annecy (81 000€), et le Greta Lac (50 000€).

Les subventions sont financées à 50% par le Département et 50% par le FSE. Pour rappel, le Département est gestionnaire du FSE, qui permet notamment de cofinancer et de soutenir activement la mise en situation professionnelle des bénéficiaires du RSA dans les ateliers et chantiers d'insertion.

Le Département soutient la Fondation Ripaille :

Cette Commission permanente délocalisée était l'occasion de rappeler le soutien financier du Département à la Fondation Ripaille. Depuis 2016, il lui a consacré plus de 136 600€.

Créée en 1976, La Fondation Ripaille, reconnue d'utilité publique, a pour missions d'animer, restaurer et conserver le Château de Ripaille. La Fondation Ripaille a entrepris un grand projet de restauration et d'investissement dans le château concernant la conservation du bâtiment (la toiture), l'accessibilité et sécurité (aménagement de nouveaux sanitaires) et l'amélioration du parcours de visite (restauration de deux nouvelles salles).

▪ **Culture : plus d'1,4 M€**

La Commission permanente a voté la répartition de **plus d'1,4 M€** dans le cadre de son fonds d'aide à l'action culturelle, comme suit :

> **Près de 750 000€** pour l'aide aux centres culturels, à destination de 8 associations (dont 141 200€ pour Bonlieu Scène Nationale et 67 500€ pour Relais Culturel Château Rouge) et 9 communes et EPCI (dont 127 000€ pour l'EPCC CITIA et 20 000€ pour la commune de Sallanches),

> **225 000€** pour l'aide aux festivals, à destination de 20 associations (dont 24 000€ pour le Jazz Club Festival et 20 000€ pour Guitare en scène), et 4 communes (dont 55 000€ pour la commune du Grand-Bornand, et 9 000€ pour Saint-Gervais-les-Bains),

> **135 600€** d'aide pour 19 compagnies théâtrales (dont 28 000€ pour la Compagnie Brozzoni, et près de 20 000€ au Théâtre de la Toupine),

> **91 200€** pour l'aide au cinéma, dont 43 000€ pour le Cinéma Espagnol (Bonlieu Scène Nationale), et 14 000€ pour « Ecole et Cinéma », « Passeur d'images », Les Rencontres du Film des Résistances, Rencontre Film Slovaque (Centre Départemental de Promotion du Cinéma),

> **77 000€** pour l'aide au réseau d'art contemporain, à destination de 9 associations (dont 9 700€ pour Le Point Commun, et 9 000€ pour la Villa du Parc – Centre d'Art contemporain), et 5 communes (dont 6 500€ pour la commune de Saint-Gervais-les-Bains, et 5 500€ pour la commune de Thonon-les-Bains).

> **50 700€** d'aide pour 12 associations, dont 18 700€ pour la Fondation Ripaille (Thonon-les-Bains), et 3 000€ pour Les Etincelles – Ecole Ballet Théâtre (Poisy),

> **46 000€** d'aide pour deux réseaux : 40 000€ pour l'EcoMusée Paysalp (Viuz-en-Sallaz), et 6 000€ pour l'association Histoire d'en parler (Annecy).

> **33 000€** d'aide aux expositions, pour 3 communes : 25 000€ pour la commune d'Evian-les-Bains, 5 000€ pour la Nouvelle commune d'Annecy, et 3 000€ pour la commune de Thonon-les-Bains.

> **27 000€** pour l'aide à l'archéologie, pour l'association Etude et Sauvegarde du Patrimoine Archéologique de la Haute-Savoie.

▪ **Santé : 186 000€**

Depuis de nombreuses années, le Département est activement impliqué dans le dépistage organisé des cancers du sein et colorectal. Le Groupement d'Intérêt Public « Réseau de Dépistage des Cancers 74 » - dont le Département était l'un des principaux financeurs - ayant cessé son activité en septembre 2015, l'activité de dépistage est assurée depuis octobre de la même année par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Savoie (CPAM 74) dans le cadre d'une œuvre de caisse créée à cet effet. **Le Département a souhaité poursuivre son engagement financier en faveur du dépistage des cancers en Haute-Savoie par l'attribution d'une subvention de fonctionnement annuelle.** En 2019, la régionalisation du dépistage des cancers se met en place, et depuis le 1^{er} janvier le centre régional de coordination des dépistages des cancers d'Auvergne-Rhône-Alpes est effectif. Cette structure aura vocation à se substituer aux structures de gestion départementales et interdépartementales à partir du 1^{er} juillet 2019. La Commission permanente a voté ce jour une subvention de **186 000€** à la CPAM 74 pour le fonctionnement du 1^{er} semestre 2019. En 2018 ce sont 34 180 personnes (soit + 4 827) qui ont pu être dépistées pour le cancer du sein et 39 007 personnes (+ 5 543) pour le cancer colorectal.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Cécile Menu

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 74 25 76 63 / 04 50 33 49 89

✉ media@hautesavoie.fr

📄 hautesavoie.fr/espacepresse

🐦 [@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)